

Les spécialités médicales*

Sur les 54 336 spécialistes médicaux que compte la France métropolitaine, 2 943 exercent dans la région ; soit 5,4 % de l'ensemble des effectifs nationaux. Ce rapport est inférieur à celui de la population régionale sur la population nationale (7 %).

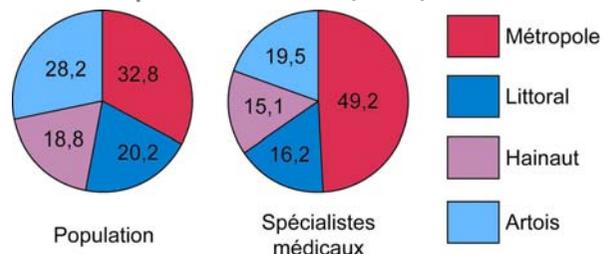
A- Inégalités géographiques

Si l'offre régionale est, proportionnellement à la population, plus faible qu'en moyenne dans l'hexagone, les inégalités sont encore plus marquées entre les 2 départements. Le Nord est plus avantagé que le Pas-de-Calais puisqu'il regroupe 2 150 spécialistes médicaux ; soit 73 % des effectifs de la région (pour 60 % de la population) alors que le Pas-de-Calais ne détient que 27 % des effectifs (pour 40 % des habitants du Nord - Pas-de-Calais). Ce sont les mêmes écarts que pour l'ensemble des spécialistes : +13 points pour le Nord et -13 points pour le Pas-de-Calais.

* Hors gynécologie médicale.

• Un déficit de 8,7 points dans le Bassin de vie de l'Artois

Répartition de la population et des spécialistes médicaux par bassin de vie (en %)

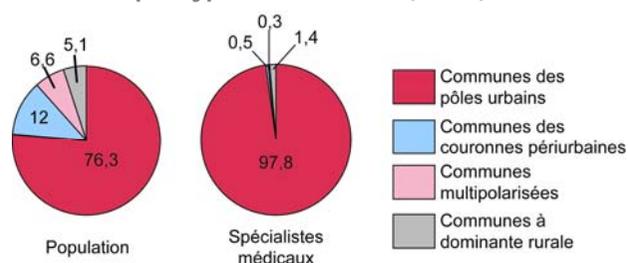


Source : DRASS Nord - Pas-de-Calais - INSEE RGP 1999 - Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Le Bassin de vie de la Métropole recense 1 447 spécialistes médicaux ; soit 49,2 % des effectifs de la région. Ce bassin de vie est en surplus de 16,3 points puisqu'il concentre 32,8 % de la population régionale. Le bassin de vie le plus désavantagé est celui de l'Artois avec un déficit de 8,7 points (19,5 % des spécialistes médicaux pour 28,3 % de la population).

• Concentration dans les communes des pôles urbains

Répartition de la population et des spécialistes médicaux par type de commune (en %)



Source : DRASS Nord - Pas-de-Calais - INSEE RGP 1999 - Traitement ORS Nord - Pas-de-Calais.

Les communes des pôles urbains connaissent un excédent de 21,5 points (97,8 % des professionnels pour 76,3 % de la population). Ce sont les espaces intermédiaires entre les communes à dominante rurale et les communes des pôles urbains qui affichent les plus gros déficits : -6,3 points dans les communes

multipolarisées (0,3 % des effectifs et 6,6 % de la population) et surtout -11,5 points dans les communes des couronnes périurbaines (0,5 % des effectifs pour 12 % de la population).

• Un tiers des effectifs à Lille

Les spécialistes médicaux sont absents de 75 cantons du Nord - Pas-de-Calais (44 % des 170 cantons de la région). Ceci est dû à la répartition quasi-exclusive des effectifs dans les communes des pôles urbains. Lille (855 spécialistes médicaux) regroupe un peu moins du tiers des effectifs (29 %). 2 autres cantons bénéficient de plus de 130 spécialistes médicaux ; il s'agit de Roubaix (138) et Valenciennes (153). Les cantons périphériques aux cantons les plus peuplés ne disposent que d'un seul spécialiste médical ; en témoignent Avesnes-sur-Helpe Sud, Bailleul Sud-Ouest, Cambrai Est, Arras Sud, Béthune Nord et Sud, Lens Est ou Liévin Nord.

• 15 professionnels dans le pays du Cambrésis

3 intercommunalités sont privées de spécialistes médicaux. Il s'agit des pays de l'Artois/Ternois, du Boulonnais et du Calaisis. 1 412 spécialistes médicaux sont recensés dans la Communauté Urbaine de Lille Métropole ; soit 48 % des effectifs du Nord - Pas-de-Calais. C'est une proportion en adéquation avec celle du Bassin de vie de la Métropole qui regroupe 49,2 % de la population régionale. Beaucoup plus en retrait, on trouve la Communauté d'Agglomération de Valenciennes qui compte 188 professionnels. Au sein des intercommunalités peu pourvues en matière de spécialistes médicaux (<20), on distingue les pays du Cambrésis (15), des Sept Vallées (9), du Ternois (8), de l'Artois (5) et de Saint-Omer (5).

B- Desserte médicale

Chaque spécialiste médical de France métropolitaine doit desservir en moyenne 1 133 habitants. Le niveau de desserte régionale est moins performant puisque chaque professionnel doit desservir 1 358 personnes ; soit 225 individus de plus qu'en moyenne en France. Les inégalités sont encore plus marquées entre les départements. En effet, la desserte s'élève à 1 817 habitants par spécialiste médical dans le Pas-de-Calais ; soit 629 personnes de plus que dans le Nord (1 pour 1 188) et 684 de plus qu'en France métropolitaine. Le nombre d'habitants par spécialiste médical est inférieur à la moyenne française dans le pays du Montreuillois (meilleure desserte avec 1 spécialiste médical pour 762 habitants ; soit 371 personnes de moins qu'au niveau national), la Communauté Urbaine de Lille Métropole (1

pour 773), et celle d'Arras (1 pour 945), ainsi que les C. A. de Cambrai (1 pour 844), de Valenciennes (1 pour 1 041) et du Boulonnais (proche de la moyenne française avec 1 spécialiste médical pour 1 126 habitants). Dans la Communauté Urbaine de Dunkerque, le nombre d'habitants par spécialiste médical (1 pour 1 486) est supérieur à la moyenne régionale (128 personnes de plus qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais). La C. A. de la Porte de Hainaut détient le niveau de desserte le moins performant de toutes les communautés d'agglomération, avec 1 spécialiste médical pour 3 213 habitants (soit 1 855 personnes de plus qu'en moyenne dans la région). Mais les plus mal lotis sont les pays où le nombre d'habitants par spécialiste médical est supérieur à 5 000. C'est le cas du Ternois (1 pour 5 241), du Cambrésis (1 pour 6 594), du pays de Saint-Omer (1 pour 10 098) et surtout de l'Artois (1 pour 17 798 ; soit près de 16 500 personnes de plus par spécialiste médical qu'en moyenne dans le Nord – Pas-de-Calais).

C- Caractéristiques socio-démographiques

- Une profession 100 % masculine dans les pays du Ternois et de l'Artois

En France métropolitaine, les spécialistes médicaux sont en moyenne âgés de 47,8 ans. Les effectifs régionaux sont plus jeunes d'en moyenne 1,3 années (46,5 ans). On ne note pas de différence importante entre les départements qui oscillent autour de la moyenne régionale. Les effectifs nationaux sont plutôt vieillissants (les plus de 50 ans sont 2 fois plus nombreux que les moins de 40 ans). Le phénomène du vieillissement est moins prononcé dans le Nord – Pas-de-Calais (les plus de 50 ans y sont 40 % plus nombreux que les moins de 40 ans ; d'où un indice de vieillissement égal à 1,4). Dans 5 intercommunalités, l'âge moyen des spécialistes médicaux est supérieur à celui de la France : la Communauté d'Agglomération du Calais (48,2 ans et un indice égal à 4), les Communautés Urbaines de Dunkerque (48,3 ans et un indice égal à 2,8) et d'Arras (48,4 ans et un indice de 2), ainsi que les pays de l'Artois (48,8 ans) et des Sept Vallées (50,4 ans) où les plus de 50 ans représentent près de 60 % des effectifs totaux. En revanche, on remarque que dans 2 intercommunalités, l'âge moyen est inférieur à 45 ans ; il s'agit de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (44,8 ans) et du pays du Cambrésis (44,7 ans).

En France métropolitaine, un peu moins des 2/3 des spécialistes médicaux sont des hommes (62,3 %). Les proportions sont similaires aux niveaux de la région et du département du Nord. Par contre, dans le département du Pas-de-Calais, 73,8 % des effectifs sont masculins. Ce taux atteint plus de 85 % dans le pays du Cambrésis (86,7 %) et 100 % dans ceux du Ternois et de l'Artois. Les hommes sont le moins bien représentés dans la C. U. de Lille Métropole (60,7 %), le pays de Saint-Omer (60 %) et la C. A. de Valenciennes (56,1 %).

- Les 3/4 des professionnels du Montreuillois exercent dans le service public hospitalier

Au niveau national, 49,7 % des spécialistes médicaux exercent en établissement hospitalier (45,8 % dans le service public hospitalier) et 46,7 % en cabinet. Au niveau régional, la proportion de spécialistes médicaux exerçant en établissement hospitalier est plus importante qu'en moyenne en France (54,4 %). Le service public hospitalier est même majoritaire au sein de l'ensemble des spécialistes médicaux (51,4 %). L'exercice en cabinet est moins bien représenté dans la région (42,7 %) qu'au niveau national. Dans le Nord, l'exercice en établissement hospitalier est mieux représenté que dans le Pas-de-Calais (55,4 % *versus* 51,7 %). Plus de 60 % des spécialistes médicaux travaillent en établissement hospitalier dans la C. A. de Lens-Liévin (62,7 %), la C. U. de Lille Métropole (62,8 %) et le pays du Montreuillois (le maximum avec 74,8 % et uniquement dans le service public hospitalier). On trouve moins de 22 % des effectifs en établissement hospitalier dans la C. A. de la Porte de Hainaut (21,6 % pour 76 % en cabinet), les pays du Cambrésis (13,3 % pour 86,7 % en cabinet) et des Sept Vallées (11,1 % pour 88,9 % en cabinet). Les 5 spécialistes médicaux que compte le Ternois exercent uniquement en cabinet.

Une légère majorité des spécialistes médicaux de France métropolitaine est salariée (50,2 %). Ce chiffre augmente dans la région (54,2 %) et surtout dans le Nord (55,1 % *versus* 51,7 % dans le Pas-de-Calais). Plus de 60 % des spécialistes médicaux sont salariés dans la C. U. de Lille Métropole (62,9 %), la C. A. de Lens-Liévin (67 %) et près de 80 % dans le pays du Montreuillois (79,2 %). En revanche, moins du quart des effectifs a adopté ce type d'activité dans la C. A. de la Porte de Hainaut. Les professionnels exercent exclusivement à titre libéral dans les pays du Cambrésis, de Saint-Omer, des Sept Vallées et du Ternois.

D- Synthèse

Dans la zone métropolitaine, la concentration des effectifs dans la C. U. de Lille Métropole contraste avec le niveau bas de l'offre de soins du Cœur de Flandre.

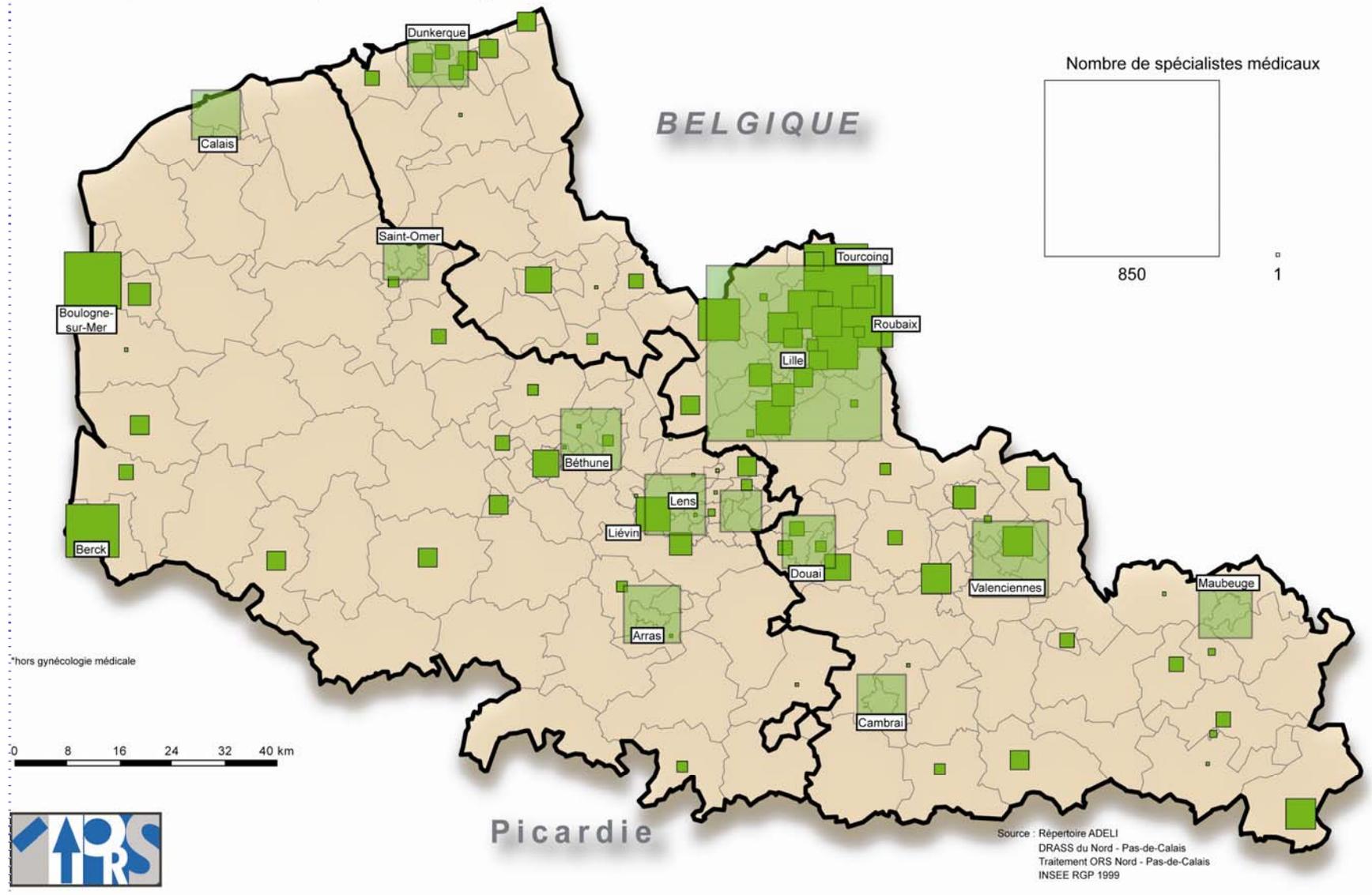
Dans les pays des Suds du Nord, la desserte est d'un niveau faible. L'âge moyen des effectifs est élevé dans l'Artois (48,8 ans). Si la C. U. d'Arras jouit d'une bonne desserte, on constate que ses effectifs sont âgés (48,4 ans).

Sur le littoral, l'offre de soins est d'un bon niveau dans la zone sud (pays du Montreuillois et C. A. du Boulonnais) ; ce qui n'est pas le cas dans la zone nord. En effet, **la desserte est d'un niveau assez moyen dans la C. A. du Calais et la C. U. de Dunkerque. De plus, l'âge moyen y est élevé** (respectivement 48,2 et 48,3 ans ; les plus de 50 ans y sont 4 et 3 fois plus nombreux que les moins de 40 ans).

Dans le *Bassin minier*, **seule la C. A. de Valenciennes dispose de bons indicateurs** : une desserte d'un niveau élevé et des effectifs dont l'âge moyen est plus bas que dans la région (45,6 ans).

Professions médicales : les spécialités médicales*

Nombre de spécialistes médicaux par canton au 1er janvier 2003



Professions médicales : les spécialités médicales*

Les secteurs d'activité par intercommunalité au 1er janvier 2003

